



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/2000/SR.1-28/Corrigendum
25 novembre 2004

FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

SOUS-COMMISSION DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION
DES DROITS DE L'HOMME

Cinquante-deuxième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES 1^{re} À 28^e SÉANCES

tenues au Palais des Nations, à Genève,
du 31 juillet au 18 août 2000

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les participants et le secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances tenues par la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme à sa cinquante-deuxième session (E/CN.4/Sub.2/2000/SR.1 à 28).

Les comptes rendus analytiques des séances de la Sous-Commission au cours de sa cinquante-deuxième session seront tenus pour définitifs dès la publication du présent rectificatif.

6^e séance

Paragraphes 22, 28, 30, 32, 34, 37, 39, 41 à 44 et 46, première ligne

Après le nom de l'orateur insérer, prenant la parole dans l'exercice du droit de réponse,

11^e séance

Paragraphe 38, première ligne

Le nom de l'orateur *doit se lire* M. DARMI

Paragraphe 47, deuxième ligne

Au lieu de l'Institut asiatique de développement lire la Banque interaméricaine de développement
